

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE

L'adjudication aura lieu le mercredi 2 décembre 2026 à 10h30

Au Tribunal Judiciaire de BAR-LE-DUC (55) – 21 Place Saint-Pierre – 55000 BAR-LE-DUC
EN UN LOT

Un bien sis à **VILLOTTE DEVANT LOUPPY (55250) – 1 Grande Rue**

Cadastrés section AC numéro 98, lieudit « La Croix des Jeux » pour 10a 45ca, section AC numéro 99, lieudit « La Croix des Jeux » pour 34a 70ca, section AC numéro 100, lieudit « La Croix des Jeux » pour 12a 45ca

Une **MAISON à usage d'habitation et professionnel** élevée partiellement sur cave voûtée comprenant :

- Au rez-de-chaussée : SAS d'entrée, couloir, salon avec cheminée, salle à manger, cuisine, salle d'eau, bureau, WC
- Au premier étage : palier, une chambre avec salle de bains attenante/ WC, deux chambres, salle de bains, WC, dressing avec salle de bains attenante, buanderie,
- Au deuxième étage : bibliothèque, dégagement, dressing

- Grenier
- CAVE voûtée

Un immeuble (dépendances) :

- Deux garages, débarras/ atelier, buanderie, local chaufferie, local technique aquarium, combles de la dépendance

Serre comportant le système de filtration de la piscine.

JARDIN avec PISCINE

Les lieux sont occupés

Cette vente a lieu à la requête la **SELARL BERTHELOT & ASSOCIES**, représentée par **Maître Bérénice DUBOC**, demeurant 3 rue du Cygne – CS 50065 – 55002 BAR-LE-DUC, en sa qualité de liquidateur, désignée par jugement du Tribunal de Commerce de BAR-LE-DUC en date du 04 juillet 2025, ayant pour Avocat Maître Sylvain BEYNA, avocat inscrit au Barreau de la MEUSE.

MISE À PRIX : 220.000 € (DEUX CENT VINGT MILLE EUROS)

(Avec faculté de baisse du quart, puis de la moitié)

(Outre les frais et charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BAR-LE-DUC

CONSIGNATION : 22.000 €

Fait et rédigé à VERDUN, le 5 octobre 2026, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Sylvain BEYNA.

POUR CONSULTER LE CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE S'ADRESSER : ► A la **SELARL LEGICONSEIL AVOCATS**, prise en la personne de **Maître Sylvain BEYNA**, Avocat au Barreau de la MEUSE, demeurant 66, av. Miribel - BP 10060 - 55102 Verdun Cedex, Tél : 03 29 73 71 56 – courriel : sylvain.beyna@avocatslca.com, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente ► A **Maître Edith SAINT-CENE**, Avocat au Barreau de PARIS, Demeurant 45, rue Saint Ferdinand à PARIS - 75017 ; Tél : 01.88.61.49.40 – Email : esaintcene@asmavocats.fr ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BAR-LE-DUC, où le cahier des conditions de vente est déposé ► Sur INTERNET : www.licitor.com - www.as mavocats.fr

Sur les lieux pour visiter le **lundi 16 novembre 2026 à 14h00. assurée par la SELARL ANGLE DROIT NANCY-COMMERCY, RDV sur place sans inscription.**